

## LOCATION DES SALLES COMMUNALES ET DU PARC

**SALLE d'ANIMATION RURALE :** 160€ (pas de chauffage)

**SALLE POLYVALENTE :** 120€ + 20€ de chauffage l'hiver

**CAUTIONNEMENT :** le Parc 100€

Salle polyvalente 300€

Salle animation rurale 300€

Aucune clé des salles ne sera délivrée sans chèque de caution, règlement de la location et attestation d'assurance en responsabilité civile « risques locatifs »

---

### REGLEMENT POUR LA LOCATION DES TABLES, DES CHAISES ET DES BANCS

Depuis le 01 août 2000 la Mairie loue les tables, les chaises et les bancs de la commune à ses habitants. Chacun est tenu de respecter ces quelques règles :

- 1 – téléphoner au secrétariat de Mairie suffisamment tôt pour la réservation,
- 2 – se présenter le jour même de la réservation aux heures d'ouverture de la Mairie afin d'emporter les tables et les chaises en présence d'un employé communal,
- 3 – le montant de la location des tables, des chaises et des bancs emportés sera versé à l'employé communal,
- 4 – tables, les chaises et les bancs seront restitués aux jours et heures définis en accord avec la Mairie.

**La table de 4 personnes :** 2,00€

**La table de 8 personnes :** 3,00€

**La chaise :** 0,50€

**Le banc :** 1,00€

**CAUTIONNEMENT :** 300€